

Côte d'argent ou Côte salée ?

Je tiens à vous féliciter pour l'action importante que vous entreprenez. J'ai assisté à 3 réunions du débat public **cndp**. Par écrit j'ai posé des questions sur les effets de la saumure au regard des récifs artificiels, de la possibilité de désorientation des pibales qui veulent remonter le courant d'huchet, et sur la vie des zooplanctons et phytoplanctons. Par mail j'ai reçu des réponses qui me paraissent plus empiriques que scientifiques.

La dernière question que j'ai posée concerne l'immense destruction de zooplanctons et phytoplanctons qui sont contenus dans l'eau de mer puisée. Cette destruction en raison de l'énormité du puisage pendant 10 à 13 ans sera néfaste sur la vie de la faune mais également et surtout au regard de la production d'oxygène. (voir les études importantes faites par les chercheurs du marinarium de Concarneau). Cette destruction sera double, au puisage et au rejet.

Je suis toujours dans l'attente d'une réponse à cette question du cndp! Évidemment elle est très embarrassante car l'étude de la SOCREAT que j'ai consultée n'aborde en aucune façon cet aspect premier de la vie marine. Si Maurice Martin a donné le nom de **côte d'argent** à cette belle région, merci à EDF de créer désormais la **côte salée**, avec pour conséquence première les incidences négatives sur le tourisme, les bains de mer ... et toutes les bonnes raisons qui sont sur votre site d'association.

Ce mot que je vous adresse représente l'avis négatif de tous les participants de l'assemblée générale de **l'association de sauvegarde des zones sensibles et de l'environnement de Moliets et Maâ** que j'ai l'honneur de présider.

Bien amicalement à vous pour ce combat auquel nous souhaitons nous associer.

Jean-Pierre Bouscarra - Moliets et Maâ le 18 janvier 2012